

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOUDEYRES

## 10 avril 2012

**Présents :** Raymond GAGNE, Agnès BADIOU, Paul CHANAL, Jean GIBERT, Stéphanie LAC, Yoann PERBET et Marie POINTEAU.

**Excusés :** Raymond CHENEVERT

**Absents :** Raphaël ALLIRAND, Philippe GENTES, Yves GIRE

**Secrétaire de séance :** Marie POINTEAU

**Participaient également :** la secrétaire de mairie, Marie Pierre GIBERT  
Le trésorier, Joël MACHABERT

**Pour le CCAS :** Florence GIROUD

Début de séance 14 h

---

### Rappel ordre du jour :

- Vote compte administratif 2011 Commune et CCAS,
  - Vote budget 2012 Commune et CCAS,
  - Vote budget 2012 Chaumière des Saveurs et de l'Artisanat,
  - Délibération : location pavillon Martial Duran et bail,
  - Questions diverses : planning élections.
- 

### • Signatures du Registre

Signature du registre des présences.

### • Ouverture de la séance du Conseil par le Maire :

Raymond Gagne ouvre la séance en insistant sur l'importance du budget pour une commune. Il s'agit d'un acte politique fort qui nécessite en principe l'engagement de tous. Il déplore que la préparation du budget n'ait pu être assurée qu'avec une partie seulement des élus : Marie Pointeau, Raymond Gagne, Paul Chanal et Agnès Badiou étaient seuls le 5 avril dernier pour préparer ce budget, en présence du Trésorier Public Joël Machabert.

Raymond Gagne confirme par ailleurs que la commune a une comptabilité et une trésorerie saines.

### • Vote du compte administratif 2010

Le compte de gestion de 2011 est présenté par le Trésorier Joël Machabert.

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	DEP ou DEF	REC ou EXCED	DEP ou DEF	REC ou EXCED	DEP ou DEF	REC ou EXCED
Rés, reporté			7 041.48 €		7 071.48 €	
Op, de l'ex,	94 809.14 €	216 665.14 €	160 105.31 €	121 107.37 €	254 914.86 €	337 772.51 €
TOTAUX	94 809.55 €	216 665.14 €	167 176.79 €	121 107.37 €	261 986.34 €	337 772.51 €
Rés de clôt, Restes à réal		121 855.59 €	46 069.42 €			75 786.17 €
TOTAUX CUMULES						
RESULTAT DEFINITIF		121 855.59 €	46 069.42 €			75 786.17 €

L'excédent de 121 855.59 € est très élevé, il correspond en partie à la fiscalité de l'éolien avec un versement en retard pour les années 2009 et 2010. Le déficit en investissement de 46 069.42 € correspondent à quelques subventions qui n'ont pas encore été perçues et à quelques dépenses qui n'étaient pas prévues.

***Le compte de gestion est voté à l'unanimité.***

Ensuite le Maire présente le compte administratif de la commune.

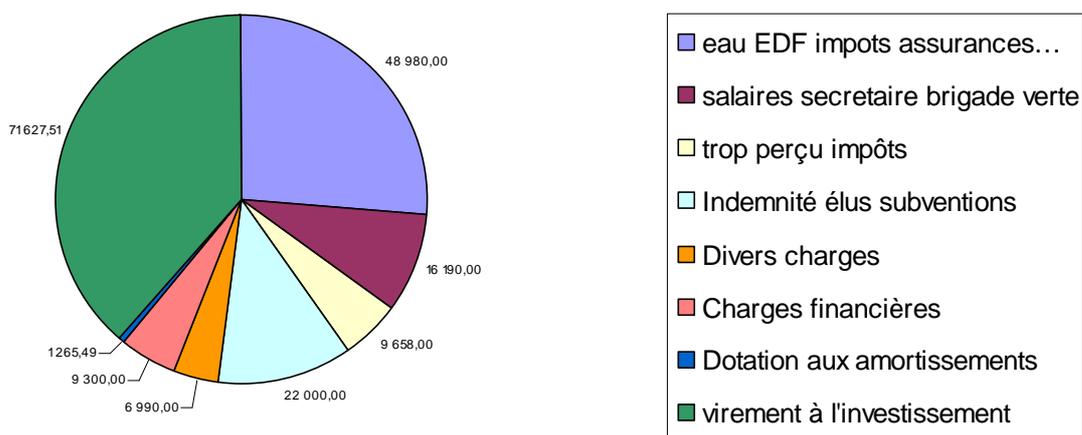
En l'absence des deux adjoints, Philippe Gentes et Raymond Chenebert, Raymond Gagne désigne Paul Chanal pour faire délibérer sur le compte administratif de l'exercice 2011 dressé par Raymond Gagne, Maire.

**Le Conseil vote, le Compte administratif 2011, il est voté à l'unanimité.**

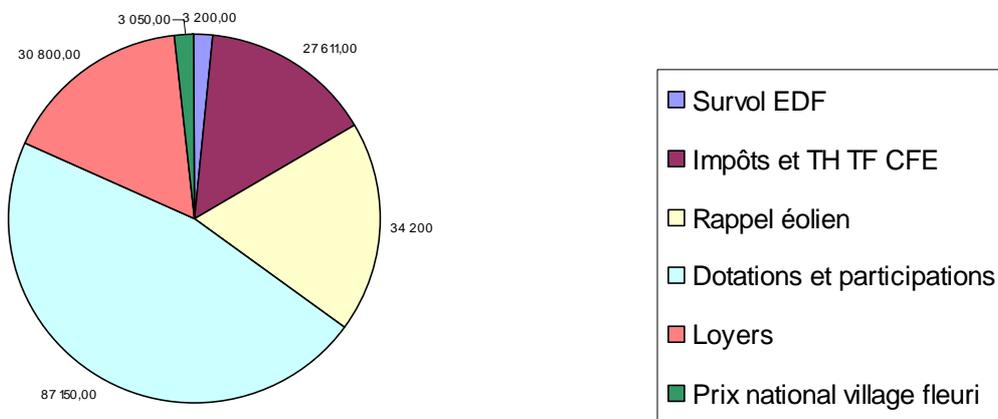
- **Budget Primitif 2012**

Raymond Gagne présente le budget primitif 2012.

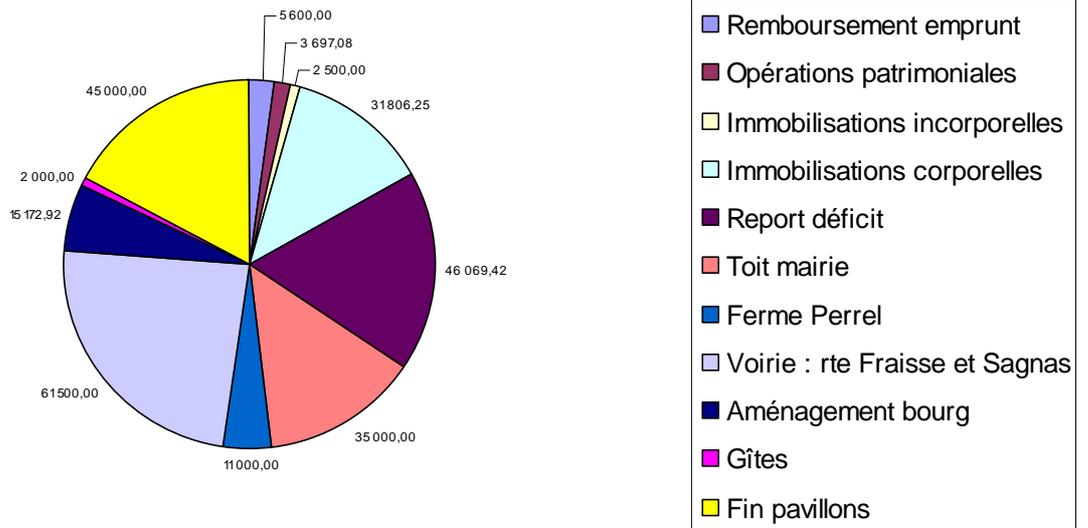
**BUDGET MOUDEYRES 2012 FONCTIONNEMENT DEPENSES**



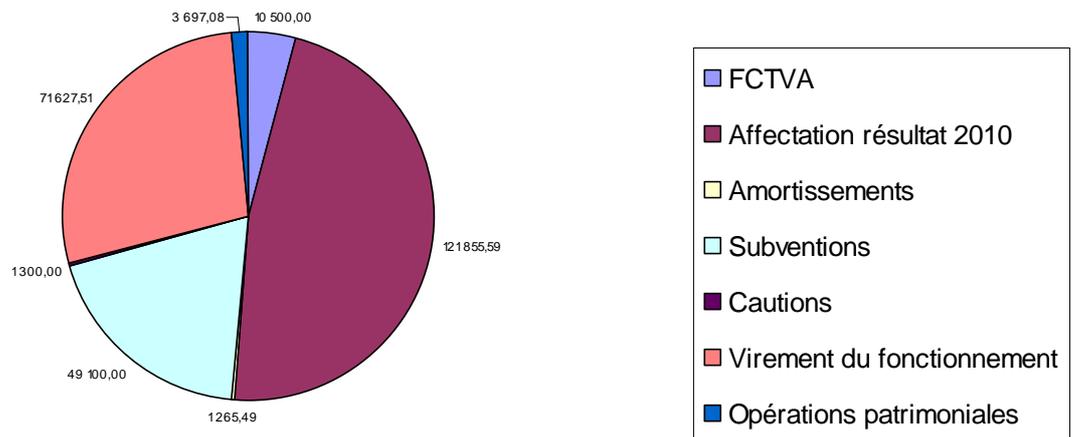
**BUDGET MOUDEYRES 2012 FONCTIONNEMENT RECETTES**



### BUDGET MOUDEYRES 2012 INVESTISSEMENT DEPENSES



### BUDGET MOUDEYRES 2012 INVESTISSEMENT RECETTES



**Le Conseil vote le Budget primitif 2012, il est approuvé à l'unanimité.**

- **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

Les comptes de 2011 sont étudiés, il y a eu très peu d'opérations. Il y a un léger déficit de fonctionnement qui est résorbé par une subvention du budget principal.

**Les membres du CCAS approuvent le compte administratif 2011 du CCAS.**

**Les membres du CCAS approuvent le budget 2012 du CCAS.**

- **Budget annexe de « la Chaumière des Saveurs »**

Il est nécessaire de créer un budget annexe pour cette opération importante, la commune récupérant la TVA sur ce type d'opérations. Seul le budget investissement existe actuellement. Les subventions obtenues dans le cadre du PER sont inscrites, ainsi qu'un emprunt correspondant à 20 % de l'opération. En dépenses d'investissement, il y aura quelques frais d'études et une immobilisation corporelle.

**Le Conseil vote le Budget annexe « chaumière des saveurs » primitif 2012, qui est approuvé à l'unanimité.**

*Le compte administratif 2011, le budget primitif 2012 ; le compte administratif CCAS 2011, le budget primitif CCAS 2012 ; le budget primitif annexe « chaumière des saveurs » 2012 peuvent être consultés à l'intérieur de la Mairie.*

- **Questions diverses**

Nettoyage du bourg

Le passage de la balayeuse dans le bourg étant prévu le 20 avril au matin, il est indispensable qu'un membre du Conseil prenne en charge le suivi de son intervention. Aucun des adjoints ou autres conseillers n'ayant la volonté d'assurer cette tâche, Marie Pointeau accepte une nouvelle fois d'assurer cette mission.

Location logement par M Duran

**Le conseil municipal délibère favorablement à ce que le maire signe le bail de location.**

- **Organisation des élections présidentielles**

Les panneaux ont été installés « place des Tilleuls ».  
Les élections auront lieu dimanche 22 avril de 8 à 18 h.  
Le planning de tenue du bureau de vote s'établit ainsi :

<b>Horaires</b>	<b>Présence Bureau de vote Mairie</b>
8 H à 10 H	Philippe Gentes Paul Chanal
10 H à 12 H	Jean Gibert Raymond Chénebert
12 H à 14 H	Raphaël Allirand Raymond Gagne
14 H à 16 H	Agnès Badiou Yoann Perbet
16 H à 18 H	Stéphanie Lac Marie Pointeau
<b>18 Heures Dépouillement</b>	<b>Tous ceux qui sont disponibles !</b>

---

Fin de séance 16 h